



SNUipp/FSU 61 - 16, rue Etoupée – 61 000 Alençon

Questions diverses du SNUipp 61- CAPD du 23 octobre 2012

1. **Demande de statistiques sur les promotions** : A chaque échelon, quel est le ratio hommes/femmes des promus par rapport à la répartition des sexes dans l'échelon ?
2. Comment s'organisera finalement la **formation des 4 PES recrutés après les autres** ? Auront-ils le même nombre de semaines de formation que les autres ?
3. **ITEP de Sées** : La situation continue t-elle d'évoluer favorablement ? Qu'a-t-il été mis en place pour soutenir les nouveaux collègues nommés ?
4. Y a-t-il des nouvelles demandes de disponibilités de droit, pour convenances personnelles, d'IDV depuis la rentrée ? Avez-vous fait le choix de les accorder ?
5. **Ineat/Exeat** : y a-t-il eu de nouveaux départs/arrivées depuis la rentrée ?
6. **Part variable de la prime ECLAIR** : quand aura le lieu le versement de la prime ? Quel est le montant retenu pour chacun ?
7. **Maintiens et baisses de notes** depuis fin juin. Nombre. Quels dispositifs d'aide sont mis en place pour aider les collègues en difficulté ?
8. « **Animations pédagogiques obligatoires** » : nous vous rappelons que cette appellation n'existe dans aucun texte officiel. Nous constatons que des circonscriptions utilisent encore ces termes. Nous souhaiterions vivement qu'ils ne soient plus utilisés comme nous l'avons déjà demandé.
9. **Droit individuel à la formation** : nous souhaiterions qu'un point soit fait (critères d'attribution, nombre de demandes, formations sollicitées par les agents, nomination du collaborateur qui examine les demandes, quelle information à la profession ?).
10. **Calendrier prévisionnel des CAPD et des GT** de l'année
11. **Commissions de vérification des barèmes** : Répondez-vous favorablement à la demande du SNUipp quant à la mise en place de commissions de vérification des barèmes avant les CAPD (barèmes permutations et Mouvement) ?

12. **GT Mouvement** : quand nous réunirons-nous ?

Nous souhaitons que soient mis entre autres à l'ordre du jour des discussions sur :

- la mise en place d'une vraie seconde phase de Mouvement,
- l'inscription d'un appel d'offres entre les 2 tours (postes ASH, directions et à profil restés vacants à l'issue du mouvement principal),
- la nomination des surnombres sur une zone qui serait en corrélation avec la nomination future.

13. **Temps partiel** : compatibilité temps partiel et direction, temps partiel et exercice sur poste à option D ou F .